

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU
3 AVRIL 2017

Membres en exercices : 42 titulaires
42 suppléants

Membres présents : 21 titulaires
5 suppléants

Délibération n°292 du Comité syndical

3. Compte administratif 2016

Le Comité syndical doit délibérer avant le 30 juin 2017, sur l'approbation du compte administratif 2016.

Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement	excédent	+ 24 731,12 €
Section d'investissement	excédent	+ 14 682,01 €

Ces résultats correspondent à ceux du compte de gestion du comptable du syndicat mixte pour le SCOTERS.

Après avoir entendu le rapport de M. Jacques BIGOT, Président,
Considérant que M. Justin VOGEL a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,
Considérant que Jacques BIGOT, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Justin VOGEL pour le vote du compte administratif, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

*Le Comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré
à l'unanimité*

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier du syndicat mixte,

Approuve le compte administratif du syndicat mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg pour l'exercice 2016 tel que figurant au document joint en annexe et dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitres

011 Charges à caractère général	52 562,72 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	162 536,27 €
65 Autres charges de gestion courante	160 000,00 €

67 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
68 Dotations aux amortissements	27 724,10 €
TOTAL	402 823,09 €

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitres

74 Dotations, subventions et participations	426 295,00 €
77 Produits exceptionnels	1 259,21 €
TOTAL	427 554,21 €

Excédent de fonctionnement 2016

+ 24 731,12 €

Résultat reporté

+ 95 257,17 €

Résultat de fonctionnement cumulé

+119 988,29 €

Section d'investissement – Dépenses

Chapitres

20 Immobilisations incorporelles	13 375,70 €
21 Immobilisations corporelles	1 645,82 €
TOTAL	15 021,52 €

Section d'investissement – Recettes

Chapitres

10 Dotations, fonds divers et réserves	1 979,43 €
28 Amortissements des immobilisations	27 724,10 €
TOTAL	29 703,53 €

Excédent d'investissement 2016

+ 14 682,01 €

Résultat reporté

+ 235 784,32 €

Résultat d'investissement cumulé

+ 250 466,33 €

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **– 3 AVR. 2017**

La publication le **– 3 AVR. 2017**

Strasbourg, le **– 3 AVR. 2017**

Le Président
Jacques BIGOT


